

Guide sur les soutiens pour les réfugiés parrainés par le secteur privé

Il y a principalement deux groupes de personnes qui peuvent vous apporter du soutien pendant les premiers mois :



Les personnes qui vous parrainent

C'est leur responsabilité de vous soutenir pour les choses de la vie de tous les jours, entre autres de vous fournir un soutien financier, de vous faire découvrir la communauté et de répondre à vos questions pour s'assurer que vous recevez toute l'aide dont vous avez besoin au Canada pendant les 12 mois que dure la période de parrainage.



Le personnel des services d'établissement

Ces personnes sont votre point d'accès aux services officiels qui vous intéressent pendant les premiers jours, ou même les premières années, de votre vie au Canada, pour l'évaluation linguistique et les cours de langue, par exemple, et pour vous aider à obtenir des documents officiels ou de l'information sur la santé, l'école et les impôts. Elles aident souvent pour la traduction et l'interprétation, aussi.

Quelques conseils pour obtenir de ces deux groupes les soutiens dont vous avez besoin :



- Commencez sans attendre à chercher un organisme d'aide à l'établissement. Les personnes qui vous parrainent devraient connaître un bon organisme pas trop loin, ou bien vous pouvez faire une recherche en ligne. En Ontario, par exemple, vous pouvez utiliser [ce site Web](#).
- Pour trouver un agent ou une agente d'établissement, vous ou les personnes qui vous parrainent pouvez téléphoner ou envoyer un courriel à un organisme d'aide à l'établissement pour prendre un rendez-vous en personne ou virtuel.
- À ce rendez-vous, vous discuterez de vos objectifs et élaborerez ensemble un plan pour votre établissement. Pensez à tenir les personnes qui vous parrainent au courant.
- Réfléchissez à comment vous voulez que les personnes qui vous parrainent soient incluses dans votre conversation avec votre agent ou agente d'établissement. Parfois, l'information obtenue du service d'établissement peut aider les personnes qui vous parrainent à vous soutenir. C'est vous qui décidez, ne l'oubliez pas.